

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2010**

Délibération
n° 2010.05.069

Compte de gestion
2009 - budget
principal et budgets
annexes

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

Secrétaire de séance : Françoise LAMANT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

FINANCES - PROGRAMMATION	Rapporteur : Monsieur le Président
--------------------------	------------------------------------

COMPTE DE GESTION 2009 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Je vous propose d'approuver les Comptes de Gestion 2009 de Madame le Trésorier Municipal qui sont en concordance avec les Comptes Administratifs du Budget Principal et des budgets annexes Développement économique, Assainissement, Assainissement Non Collectif, Eau Potable, Compostage Déchets Végétaux et Transport en commun.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que toutes les opérations sont régulières,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances/Programmation du 18 mai 2010,

DELIBERE :

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2009 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
01 juin 2010	01 juin 2010